



**COUPE DE
LA LOIRE**

24 SEPTEMBRE 2017



St Etienne BMX et la ville St Etienne, sont heureuses de vous accueillir pour la 3^e ère manche de la Coupe de la Loire 2017 et vous souhaite de passer une excellente journée sportive. Les emplacements du public permettent d'avoir une vue d'ensemble de la piste depuis la grille de départ jusqu'à la ligne d'arrivée.

L'EMARGEMENT

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé. L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 9h45.

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club par contact@st-etienne-bmx.com.

Les pilotes seront notés par ordre alphabétique.

Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat pour le mercredi 23h précédant la course dernière limite.

La date de réception du mail faisant foi.

Responsable secrétariat : Nathalie Schevingt Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr ainsi qu'une copie à : contact@st-etienne-bmx.com

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires.

Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club. (Stagiaire non compris)

Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.

LES HORAIRES

Samedi 23 septembre :

La piste sera fermée toute la journée aux pilotes

Dimanche 24 septembre :

9h00 – 11h00 Essais avec grille toutes catégories

11h15 1 ère et 2ème manches

Pause à l'issue des 2 manches

13h45 3 ème manche et phases finales

~17h00 Remise des récompenses

LES CATEGORIES

Année	20 pouces		Cruiser	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille
2011 et + 6 ans et moins	Prélicencié		Prélicenciée	
2009/2010 7 / 8 ans	Poussin	Poussin	Poussine	
2007/2008 9 / 10 ans	Pupille	Pupille novice	Pupille	
2005/2006 11 / 12 ans	Benjamin	Benjamin novice	Benjamine	
2003/2004 13 / 14 ans	Minime	Minime novice	Minime	CRUISER Cruiser Loisir
2001/2002 15 / 16 ans	Cadet	Cadet novice	Cadette	
1999/2000 17 / 18 ans	Junior		Femme 17 Ans et plus	
1994/1999 19 / 24 ans	HOMME 19 / 24			
1988/1992 25 / 29 ans	HOMME 25 ET PLUS			
1978/1987 30 / 39 ans				
1977 et moins 40 ans et plus				

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes du Comité de la Loire :

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 8,00 € par pilote

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 12,00 € par pilote

Pour les pilotes hors Comité de la Loire : Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 12,00 € par pilote

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 20,00 € par pilote

LE REGLEMENT

Le Championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2017.

Modifications importantes par rapport à 2016 : plus de points bonus dus au classement en manches et suppression des lignes sur la butte de départ

Tous les pilotes licenciés à la FFC peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la

journée avec certificat médical.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.

Un contrôle des licences sera effectué.

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course.

Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.

Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la Coupe de la Loire 2017. (Sauf championnat)

Deux catégories cruiser. La catégorie « Loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.

Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2017 + championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Rhône-Alpes 2018.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
2. un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

LE REGLEMENT CATEGORIE NOVICE

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.

« Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence.

Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.

Ce choix est définitif pour les 5 manches de la Coupe de la Loire 2017.

Pour le classement départemental final les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

.



CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire.

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (maillot de club).

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6- Sanctions et appels – 6.9.005).

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette sera tenue le samedi et le dimanche par les bénévoles du club.

Nous vous proposons également la restauration le samedi matin, midi, soir ainsi que dimanche matin et midi.

HEBERGEMENT ET AIRE DE CAMPING

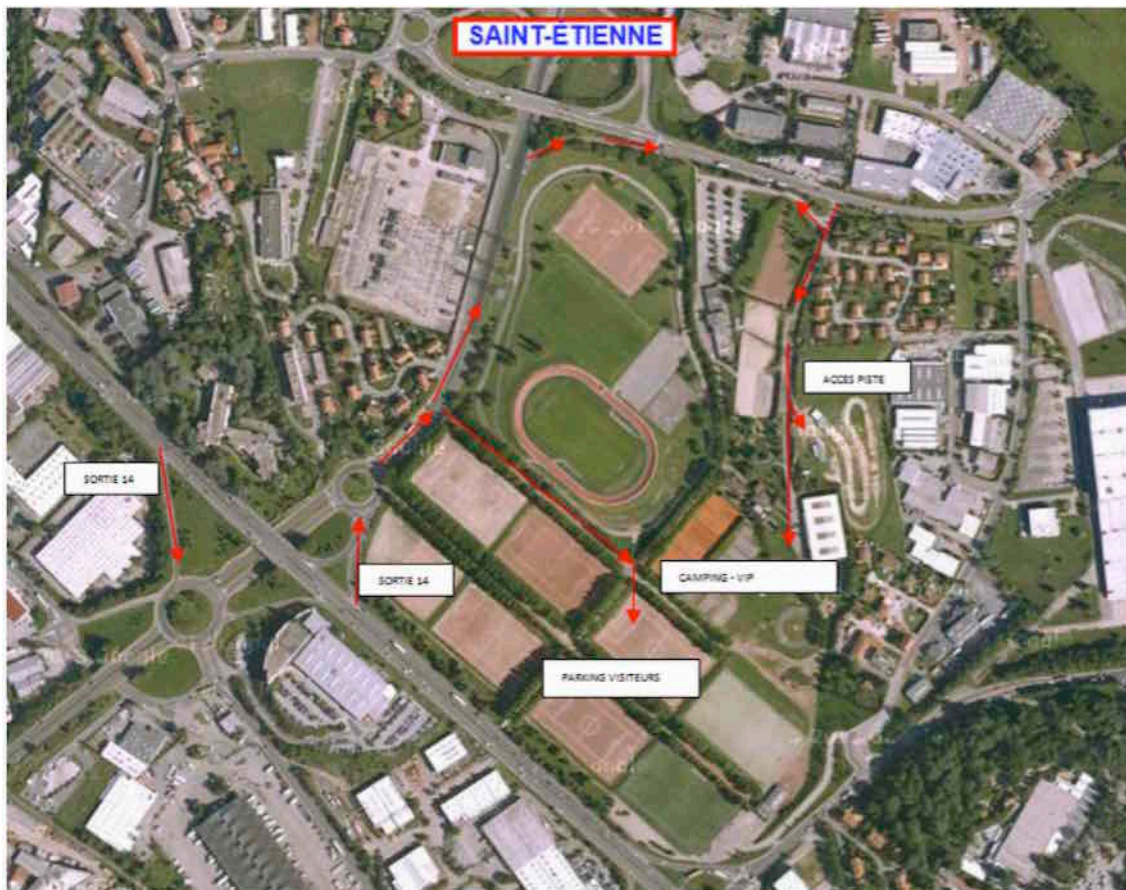
Une aire sera réservée aux camping-cars et caravanes, les tentes à proximité.

Le placement est libre et gratuit Il n'y aura pas d'électricité mais un accès aux sanitaires (wc et douches)

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

ACCES ET STATIONNEMENT

Adresse : 2 boulevard Neltner 42100 Saint Etienne



En venant de Lyon: Sortie 14 suivre fléchage

En venant de Clermont Ferrand: Sortie 14 suivre fléchage

PARKING

Un parking sera assuré au cœur du site de Méons pour:

- Pilotes
- Visiteurs

LES SECOURISTES

Les secouristes seront présents de 09h00 à 17h00 le jour de la compétition.

STANDS

Les exposants seront présents les deux jours de compétitions

